

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 mars 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame

Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile

DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s): Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Etienne

WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à

Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s): Madame Françoise BUFFET, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Frédérique

MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Nicolas MATT, Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s): Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Serge OEHLER

Rapporteur: Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2019/102 - 04025 - Emploi

Proposition de renouvellement de la mise à disposition d'agents du Département auprès de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique et d'approbation des termes du projet de convention correspondant

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide du renouvellement de la mise à disposition auprès de l'Agence territoriale d'ingénierie publique (ATIP) de trois agents du Département, pour une dernière période de 3 ans, à compter du 1er avril 2019 ;
- approuve les termes du projet de convention collective de mise à disposition de ces agents auprès de l'ATIP, joint en annexe à la présente délibération ;
- autorise Monsieur Jean-Philippe MAURER, Vice-Président du Conseil Départemental, à signer la convention.

Non participation au vote : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Denis SCHULTZ

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190304-lmc1125079-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 07/03/19